

Assemblée Générale Ordinaire

**Compte-rendu de la séance du 04/06/2026 à
Montpellier**

Rédaction : Laetitia BOYER

Diffusion : Publique

Date de publication : 20 août 2026

Document de 17 pages, annexes incluses

Destinataires : représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés, des associations, des établissements d'enseignement, et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques adhérentes de l'association

Sommaire

1	Ordre du jour.....	3
2	Annexes.....	3
3	Préambule.....	3
4	Rapport moral.....	4
5	Rapport d'activité.....	4
5.1	État des adhésions.....	4
5.2	Communication.....	5
5.2.1	Adullact.org.....	5
5.2.2	TNL.org.....	5
5.2.3	Réseaux sociaux.....	5
5.2.4	TNL.....	6
5.3	Projets.....	6
5.3.1	Rappel de l'existant.....	6
5.3.2	S2low.....	6
5.3.3	PubliS2low.....	6
5.3.4	Nextcloud.....	6
5.3.5	Démarches.....	6
5.3.6	France Numérique Libre (FNL).....	6
6	Rapport financier.....	7
7	Résolution sur l'affectation du résultat.....	8
8	Budget prévisionnel 2026.....	9
9	Perspectives.....	9
9.1	Démarches.....	9
9.2	Publis2low v2.....	9
9.3	Observatoire de l'accessibilité.....	9
9.4	Matrix.....	9
10	Questions et points diverses.....	10
11	Annexe 1 : Liste des membres présents.....	11
12	Annexe 1 bis : Liste des membres représentés.....	12
13	Annexe 1 ter : Liste des invités.....	13
14	Annexe 2 : Compte de résultat 2025.....	14
15	Annexe 3 : Bilan 2025.....	16

1 Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité
3. Rapport financier
4. Présentation des comptes analytiques 2025
5. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes
6. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale
7. Résolution sur l'affectation du résultat
8. Présentation du budget prévisionnel 2026
9. Questions/informations diverses

2 Annexes

- Liste des membres présents
- Liste des membres représentés
- Liste des invités
- Compte de résultat 2025
- Bilan 2025

3 Préambule

14h14 – Le décompte des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance permet de constater que 37 membres sont présents et 54 sont représentés, soit au total 91 voix : le quorum étant situé à 53 voix, soit un dixième des 530 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.

Pour animer cette séance, M. François ÉLIE est accompagné de M. Matthieu FAURE, Délégué Général de l'ADULLACT.

Mme Laetitia BOYER est nommée secrétaire de séance.

M. Matthieu FAURE, Délégué Général de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie chaleureusement pour leur participation. Il énonce l'ordre du jour aux adhérents présents et donne la parole à M. François ÉLIE, Président de l'ADULLACT.

4 Rapport moral

14h20 – M. François ÉLIE débute son rapport moral en rappelant que l'association bénéficie toujours de la confiance de ses membres.

L'année 2025 a été l'affirmation du pilotage de M. Matthieu FAURE qui s'est révélé efficace et humain.

M. François ÉLIE évoque le fait que l'équipe a été soumise à rude épreuve suite à des difficultés rencontrées (notamment sur le projet Démarches Simplifiées) mais s'est révélée résiliente et engagée.

M. François ÉLIE aborde ensuite les relations entretenues avec les partenaires extérieurs.

Le sujet de la souveraineté est aujourd'hui au cœur des préoccupations et beaucoup s'interrogent sur la possibilité de migrer vers le logiciel libre. Tous les outils sont déjà prêts pour effectuer cette transition.

M. François ÉLIE soumet son rapport moral à l'approbation de l'Assemblée Générale.

14h24 – **vote : approuvé à l'unanimité**

5 Rapport d'activité

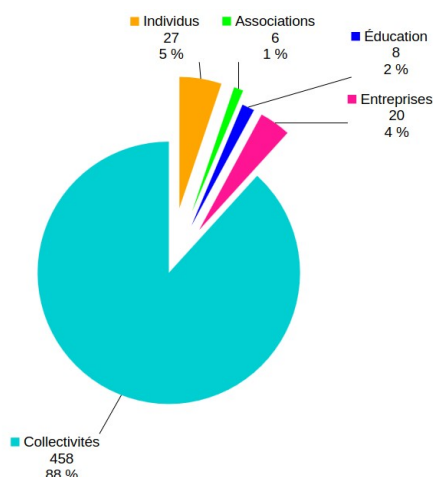
14h25 – M. François ÉLIE donne ensuite la parole à M. Matthieu FAURE, pour la présentation du rapport d'activité.

M. Matthieu FAURE débute son rapport en indiquant que 88 % des adhérents sont des collectivités.

M. Matthieu FAURE précise que le logiciel libre fonctionne dans un écosystème rendu possible à minima par des prestataires, d'où le collège « entreprises » au sein de l'Adullact.

5.1 État des adhésions

M. Matthieu FAURE rappelle la progression des adhésions et indique que le collège « collectivités » a augmenté avec 458 adhésions.



M. Matthieu FAURE affiche à l'assemblée des diagrammes indiquant la répartition des adhérents selon le type de collectivités.

M. Matthieu FAURE constate que les villes représentent 39 % des adhésions, les établissements publics 24 %, les EPCI 12 % et les départements 8 %.

M. Matthieu FAURE précise que les 60 EPCI génèrent 268 000 € de cotisations.

M. Matthieu FAURE poursuit en présentant l'évolution des entrées et sorties en 2025.

L'ADULLACT a enregistré 76 nouvelles adhésions et 29 résiliations ou transferts.

Entrées / sorties notables

Sorties 🏠 :

- CD93
- Rezé (44)
- Cogitis
- Lezignan-Corbières
- Énergie-Réunion
- ...

Entrées 🏠 :

- Mégalis Bretagne Mutualisant
- CA CL Guyane Mutualisant
- CC Valespîrs Mutualisant
- CD 18
- CD 56
- CD 83
- CD 84
- CA La Rochelle
- Nîmes Métropole
- Saint-Rémy Corrèze, 244 hab.
- ...

5.2 Communication

5.2.1 Adullact.org

M. Matthieu FAURE indique qu'en 3 ans, les visites recensées sur le site adullact.org ont doublé.

5.2.2 TNL.org

M. Matthieu FAURE constate que la progression est de 30 % en 2025. La refonte du site a certainement aidé à cette augmentation de fréquentation.

5.2.3 Réseaux sociaux

M. Matthieu FAURE indique que les abonnés ont doublé sur Mastodon ainsi que sur LinkedIn.

5.2.4 TNL

M. Matthieu FAURE précise que la remise des labels 2025 a eu lieu dans le cadre du Congrès des maires et souligne qu'une nouveauté était proposée : le badge qui a pour but d'inciter les collectivités à candidater grâce à un formulaire simplifié.

5.3 Projets

5.3.1 Rappel de l'existant

M. Matthieu FAURE rappelle que l'association propose à ses membres :

- 9 services (S2low PubliS2low, Démarches, Nextcloud, Idelibre, Webmarché, Asqatasun, PKI, DirectMairie)
- 1+1 communautés (Départements et notaires, France Numérique Libre)
- 4 initiatives (Comptoir, Forge, Territoire Numérique Libre, Observatoire de l'accessibilité)
- 42 serveurs

5.3.2 S2low

M. Matthieu FAURE précise que depuis 4 ans, la progression est de 1000 collectivités utilisatrices supplémentaires par an pour un total de 17 489 à fin décembre 2025.

5.3.3 PubliS2low

M. Matthieu FAURE indique que ce service a doublé (+100 %) en 6 mois.

5.3.4 Nextcloud

M. Matthieu FAURE indique que Nextcloud a connu une progression de 26 % en un an.

5.3.5 Démarches

M. Matthieu FAURE porte à la connaissance des participants que le nombre de dossiers a augmenté de 66 % en un an, malgré les difficultés rencontrées suite à de nombreuses interruptions de service.

5.3.6 France Numérique Libre (FNL)

FNL est un collectif des responsables informatiques des collectivités territoriales autour des logiciels libres qui permet une mise en relation des agents entre eux.

M. Matthieu FAURE poursuit en présentant les salariés de l'Adullact.

6 Rapport financier

14h53 – M. Matthieu FAURE invite M. Vincent LAMBERT, Expert-Comptable à Montpellier, à présenter le rapport financier.

M. Vincent LAMBERT débute en présentant les chiffres-clés de l'association : les produits d'exploitation s'élèvent à 945 635 €, la trésorerie au 31/12/2025 représente 834 711 €, le déficit s'élève à –25 382 € et les fonds propres représentent 729 829 €. L'effectif au 31/12/2025 est de 10 personnes.

M. Vincent LAMBERT poursuit en indiquant que les ressources associatives représentent 929 780 €.

Concernant les ressources associatives, les cotisations des adhérents représentent 926 786 € et l'aide à l'apprentissage représente 3 000 €.

Les autres ressources d'exploitation s'élèvent à 12 174 € (participation technique Libriciel et remboursement de formations).

M. Vincent LAMBERT indique que les charges de fonctionnement s'élèvent à 415 939 €.

Le montant des prestations extérieures s'élèvent à 270 776 € (support maintenance, plateforme marchés publics, développement services associatifs, hébergement).

M. Vincent LAMBERT poursuit en présentant les charges de fonctionnement (hors prestations extérieures) qui ont diminué pour un montant de 145 163 €, ce qui est notamment dû au fait que 2025 est une année sans congrès.

M. Vincent LAMBERT indique que les charges de personnel représentent 541 807 €.

M. Vincent LAMBERT précise qu'il n'y a pas d'intéressement en 2025 car le résultat est négatif, comme cela avait été prévu dans le budget prévisionnel 2025.

M. Matthieu FAURE invite M. James GROOM, représentant Mme Sandra GILLET, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, à venir présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2025 de l'ADULLACT réalisé au premier trimestre 2026.

M. James GROOM débute son analyse en rappelant la mission du Commissaire aux comptes qui consiste à certifier de manière indépendante les comptes de l'association. Il précise que deux rapports sont établis dans le cadre de cette mission, la certification de la comptabilité annuelle et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

M. James GROOM certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Adullact, à la fin de cet exercice.

M. James GROOM précise que « sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels. »

Dans le cadre de son rapport spécial sur les conventions réglementées, M. James GROOM rappelle que ce rapport a pour objectif de préciser les relations conventionnées existantes entre l'association ADULLACT et ses administrateurs, de manière directe ou interposée.

M. James GROOM fait état de l'absence de convention réglementée.

M. Matthieu FAURE poursuit en présentant la comptabilité analytique pour 2025.

		31/12/2025	31/12/2024
Gestion	Gestion et fonctionnement interne 1.1	237 431 €	258 160 €
	Prospection nouveaux adhérents et relations adhérents actuels 2.1	58 108 €	54 963 €
Communication	ANIMATION 2.2	23 869 €	59 233 €
	COMMUNICATION 2.3	59 348 €	45 747 €
	Forge (+Gitlab et Software Heritage) 3.1	18 141 €	17 522 €
Projets	CDL 3.2	6 616 €	1 971 €
	TNL 3.3	38 301 €	13 878 €
	Web marche 4.1	28 412 €	35 744 €
Services en ligne aux adhérents	publiS2SLOW 4.2	156 663 €	28 399 €
	Asqatasun 4.3	20 242 €	26 667 €
	Idélible 4.4	20 782 €	24 397 €
	S2LOW 4.5	58 628 €	51 259 €
	Autres services en ligne 4.6	35 097 €	43 903 €
	Démarches simplifiées 4.7	89 480 €	61 704 €
	DirectMairie 4.8	10 032 €	14 745 €
	Départements et Notaires 4.9	23 172 €	61 878 €
	AUTRE 5.0	2 673 €	8 264 €
	Nexcloud 4A	23 178 €	16 669 €
	Congés payés, maladie...etc 6.0	59 405 €	73 140 €
TOTAL		969 576 €	898 243 €

M. François ÉLIE soumet le rapport financier à l'approbation de l'Assemblée Générale.

15h19 - **vote : approuvé à l'unanimité**

7 Résolution sur l'affectation du résultat

15h19 - M. Matthieu FAURE propose de procéder au vote sur l'affectation du résultat net de l'exercice écoulé.

M. François ÉLIE invite donc l'Assemblée Générale à approuver l'affectation en « report à nouveau » du résultat net 2025 soit -25 382 €.

8 Budget prévisionnel 2026

15h21 - M. Matthieu FAURE présente le budget prévisionnel 2026 (déficitaire) à hauteur de - 220 000 €, validé par le Conseil d'Administration le 09 avril 2026.

L'hypothèse de progression des recettes est de 1 %.

Les investissements seront faits sur les projets Matrix et ProConnect essentiellement.

M. François ÉLIE invite les participants à approuver le budget prévisionnel.

15h25 - **vote : approuvé à l'unanimité**

9 Perspectives

15h26 - M. Matthieu FAURE évoque les différents projets envisagés en 2026.

9.1 Démarches

M. Matthieu FAURE précise que ce projet a demandé beaucoup d'énergie aux équipes.

Des modifications ont été apportées. Le travail est en cours afin de faire évoluer ce projet.

9.2 Publis2low v2

M. Matthieu FAURE fait un rappel de l'origine de ce projet et annonce que le service est en ligne. Un groupe de travail collaboratif est prévu en fin d'année.

9.3 Observatoire de l'accessibilité

M. Matthieu FAURE indique l'association Déclic a publié une cartographie des communes en communiquant sur le fait qu'un problème subsiste en termes d'accessibilité. La Dinum a poursuivi cette communication 6 mois plus tard. L'impact a été impressionnant. Les retours ont été nombreux.

9.4 Matrix

M. Matthieu FAURE évoque un projet avec la collaboration avec l'association Déclic. L'objectif est de fournir un outil de communication entre collectivités en lien avec Tchao (Dinum) et de faire en sorte de créer un canal de confiance.

Si la connexion s'établit via ProConnect, le niveau de confiance sera supérieur.

M. Matthieu FAURE insiste sur l'idée d'autonomie. Chaque acteur pourra s'équiper et fournir ce service à ses collectivités.

M. Stéphane VANGHELUWE rappelle que le travail s'opère avec des entreprises des services du numérique (ESN) et précise qu'il est important que l'écosystème soit complet.

10 Questions et points diverses

15h54 – M. Matthieu FAURE constate qu'aucun point n'a été proposé à l'ordre du jour.

16h00 – Le Président remercie l'Assemblée pour sa participation, avant de clore l'Assemblée Générale.

M. François ÉLIE

Président

MME. Laetitia BOYER

Secrétaire de séance

11 Annexe 1 : Liste des membres présents

- 1 BERTHAUT Nicolas, Arnia
- 2 BONNEAUD Samuel, Clermont Auvergne Métropole
- 3 BRAIKI Fayçal, SITPI
- 4 CAZIN Christophe, La Mouette + individu
- 5 CHERICA Christophe, CACL Guyane
- 6 CHIRON Jean-Paul, Région Nouvelle Aquitaine
- 7 COISSARD Daniel, CD Rhône
- 8 DELAVIGNE Alain, CD Creuse
- 9 DEWAVRIN Florent, CDG Nord
- 10 DILAIN Laurent, Ville de Clichy-sous-Bois
- 11 DOMAS Julien, Allier Bourbonnais territoires
- 12 EDLICH Michaël, Soluris
- 13 ÉLIE François, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 14 ERCOLANI Jean-Louis, MAARCH
- 15 GREBERT Bruno, individu
- 16 JACOUTON Frédéric, Numérian
- 17 KOPP CASTINEL Marie-Jo, Opengo
- 18 KUCZYNSKI Pascal, individu
- 19 KUCZYNSKI Florian, Libriciel Scop
- 20 LAURENT Solène, CD Loiret
- 21 MARTIGNANO Jérôme, CDG Lot-et-Garonne
- 22 MERCIER Alain, Grand Besançon Métropole
- 23 OUDOT Clément, Worteks
- 24 PHILIPPOT Maëlic, individu
- 25 PONGI Ghislain, Alès agglomération
- 26 RABIA Samia, Ville d'Arles
- 27 RIOU Emmanuel, Syndicat mixte Mégalis
- 28 SCHNEIDER Gilles, Dracénie Provence Verdon agglomération
- 29 SCOFFONI Philippe, PLOSS RA + OPEN-DSI
- 30 SYLVESTRE Patrick, individu
- 31 VANGHELUWE Stéphane, SITIV
- 32 VERNIER Yannick, SDIS Ain
- 33 VIVANT Nicolas, Ville d'Échirolles
- 34 VIVE Emmanuel, Adico
- 35 VOLA Guillaume, La Rochelle agglomération

12 Annexe 1 bis : Liste des membres représentés

- 1 ADM 74, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 2 AF de Hirsingue, donne pouvoir à Frédéric JACOUTON, Numérian
- 3 AFI, donne pouvoir à Florian KUCZYNSKI, Libriciel Scop
- 4 Alliance du bâtiment, donne pouvoir à Christophe CAZIN, La Mouette
- 5 CA du Grand Verdun, donne pouvoir à Julien DOMAS, Allier Bourbonnais Territoires
- 6 CA Ventoux Comtat Venaissin, donne pouvoir à Yannick VERNIER, SDIS de l'Ain
- 7 CAPI, donne pouvoir à Stéphane VANGHELUWE, SITIV
- 8 CC du Saulnois, donne pouvoir à Stéphane VANGHELUWE, SITIV
- 9 CC Sauer Pechelbronn, donne pouvoir à Yannick VERNIER, SDIS de l'Ain
- 10 CCAS de Hirsingue, donne pouvoir à Frédéric JACOUTON, Numérian
- 11 CCAS de Perpignan, donne pouvoir à Frédéric JACOUTON, Numérian
- 12 CCAS de Saint-Louis, donne pouvoir à Stéphane VANGHELUWE, SITIV
- 13 CD de l'Orne, donne pouvoir à Julien DOMAS, Allier Bourbonnais Territoires
- 14 CD du Cantal, donne pouvoir à Stéphane VANGHELUWE, SITIV
- 15 CD du Doubs, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 16 CD du Maine et Loire, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 17 CD du Puy-de Dôme, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 18 CD Lozère, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 19 CIG Petite Couronne, donne pouvoir à Laurent DILAIN, Ville de Clichy-sous-bois
- 20 GIP Okantis, donne pouvoir à Daniel COISSARD, CD du Rhône
- 21 InfoCom services, donne pouvoir à Florian KUCZYNSKI, Libriciel Scop
- 22 La Fibre 64, donne pouvoir à François ÉLIE, CA Grand Angoulême
- 23 Le Mans Métropole, donne pouvoir à Samuel BONNEAUD, Clermont Auvergne Métropole
- 24 Natsu, donne pouvoir à Florian KUCZYNSKI, Libriciel Scop
- 25 Pierre FERRARO, donne pouvoir à Pascal KUCZYNSKI, individu
- 26 Prestasa, donne pouvoir à Florian KUCZYNSKI, Libriciel Scop
- 27 Régie intercommunale des eaux de Malincourt et FAP, donne pouvoir à Frédéric JACOUTON, Numérian
- 28 SDIS Meurthe-et-Moselle, donne pouvoir à Yannick VERNIER, SDIS de l'Ain
- 29 SEM Roussillon aménagement, donne pouvoir à François ÉLIE, CA Grand Angoulême
- 30 SIEA Rive gauche de la Dore, donne pouvoir à Daniel COISSARD, CD du Rhône
- 31 SODEGIS, donne pouvoir à François ÉLIE, CA Grand Angoulême
- 32 Ville d'Eybens, donne pouvoir à Nicolas VIVANT, Ville d'Échirolles
- 33 Ville de Bernières, donne pouvoir à Alain DELAVIGNE, CD de la Creuse
- 34 Ville de Béziers, donne pouvoir à François ÉLIE, CA Grand Angoulême
- 35 Ville de Boé, donne pouvoir à Alain DELAVIGNE, CD de la Creuse
- 36 Ville de Candillargues, donne pouvoir à Nicolas VIVANT, Ville d'Échirolles
- 37 Ville de Caubiac, donne pouvoir à Alain DELAVIGNE, CD de la Creuse
- 38 Ville de Chenecey Buillon, donne pouvoir à Laurent DILAIN, Ville de Clichy-sous-bois
- 39 Ville de Coti-Chiavari, donne pouvoir à Stéphane VANGHELUWE, SITIV
- 40 Ville de Dardilly, donne pouvoir à Daniel COISSARD, CD du Rhône
- 41 Ville de Hirsingue, donne pouvoir à Frédéric JACOUTON, Numérian
- 42 Ville de L'Hôpital, donne pouvoir à Alain DELAVIGNE, CD de la Creuse
- 43 Ville de Lettret, donne pouvoir à Laurent DILAIN, Ville de Clichy-sous-bois
- 44 Ville de Mailly, donne pouvoir à Daniel COISSARD, CD du Rhône
- 45 Ville de Marseillan, donne pouvoir à Yannick VERNIER, SDIS de l'Ain
- 46 Ville de Meyrieu les Étangs, donne pouvoir à Nicolas VIVANT, Ville d'Échirolles

- 47 Ville de Mions, donne pouvoir à François ÉLIE, CA Grand Angoulême
- 48 Ville de Nouilly, donne pouvoir à Laurent DILAIN, Ville de Clichy-sous-bois
- 49 Ville de Noves, donne pouvoir à Nicolas VIVANT, Ville d'Échirolles
- 50 Ville de Saint-Germain Lembron, donne pouvoir à Alain DELAVIGNE, CD de la Creuse
- 51 Ville de Saint Hilaire du Harcouët, donne pouvoir à Laurent DILAIN, Ville de Clichy-sous-bois
- 52 Ville de Saint-Laurent Blangy, donne pouvoir à Daniel COISSARD, CD du Rhône
- 53 Ville de Saint Pourçain sur Sioule, donne pouvoir à Nicolas VIVANT, Ville d'Échirolles
- 54 Ville de Saint Pourçain sur Sioule, donne pouvoir à Nicolas VIVANT, Ville d'Échirolles

13 Annexe 1 ter : Liste des invités

- 1 Vincent LAMBERT, Cabinet comptable V. LAMBERT
- 2 Noémie ROY, Cabinet comptable V. LAMBERT
- 3 James GROOM, KPMG

14 Annexe 2 : Compte de résultat 2025

COMPTE DE RÉSULTAT

ADULLACT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	926 780,00	875 370,00	51 410,00	5,87
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	12 174,00	2 370,00	9 804,00	413,67
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	3 000,00	6 000,00	-3 000,00	-50,00
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		10 061,00	-10 061,00	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	3 000,00		3 000,00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	681,10	15,50	665,60	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	945 635,10	893 816,50	51 818,60	5,80
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	415 938,99	361 819,76	54 119,23	14,96
Aides financières	2 322,23		2 322,23	
Impôts, taxes et versements assimilés	16 510,51	20 041,29	-3 530,78	-17,62
Salaires	381 398,23	370 673,17	10 725,06	2,89
Cotisations sociales	160 408,80	154 039,77	6 369,03	4,13
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 414,83	3 572,91	841,92	23,56
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	591,37	445,18	146,19	32,84
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	981 584,96	910 592,08	70 992,88	7,80
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-35 949,86	-16 775,58	-19 174,28	-114,30

COMPTE DE RÉSULTAT

ADULLACT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	13 904,60	20 706,78	-6 802,18	-32,85
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	13 904,60	20 706,78	-6 802,18	-32,85
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	13 904,60	20 706,78	-6 802,18	-32,85
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-22 045,26	3 931,20	-25 976,46	-660,78
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 337,00	4 970,00	-1 633,00	-32,86
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	959 539,70	914 523,28	45 016,42	4,92
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	984 921,96	915 562,08	69 359,88	7,58
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-25 382,26	-1 038,80	-24 343,46	
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	-25 382,26	-1 038,80	-24 343,46	

15 Annexe 3 : Bilan 2025

BILAN ACTIF

ADULLACT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,41		0,51
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	4 800,00	1 048,00	3 752,00		4 712,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				1,54		1,08
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	60 216,17	46 024,94	14 191,23		10 035,35	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				1,59		1,57
Participations	10 196,85		10 196,85		10 196,85	
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 410,00		4 410,00		4 410,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	79 623,02	47 072,94	32 550,08	3,54	29 354,20	3,15
Stocks et en-cours						
Créances				5,69		9,54
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	39 877,00		39 877,00		75 501,00	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	5 024,39		5 024,39		1 980,55	
Charges constatées d'avance	7 379,23		7 379,23		11 304,12	
Valeurs mobilières de placement	409 206,45		409 206,45	44,50	527 294,21	56,66
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	425 505,04		425 505,04	46,27	285 158,13	30,64
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	886 992,11		886 992,11	96,46	901 238,01	96,85
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	966 615,13	47 072,94	919 542,19	100	930 592,21	100

BILAN PASSIF

ADULLACT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	755 211,37	82,13	756 250,17	81,27
Excédent ou déficit de l'exercice	-25 382,26	-2,76	-1 038,80	-0,11
Situation nette (sous-total)	729 829,11	79,37	755 211,37	81,15
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	729 829,11	79,37	755 211,37	81,15
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques	43 692,31	4,75	43 692,31	4,70
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)	43 692,31	4,75	43 692,31	4,70
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	84 977,96	9,24	61 912,77	6,65
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	61 042,81	6,64	69 175,76	7,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			600,00	0,06
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	146 020,77	15,88	131 688,53	14,15
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	919 542,19	100	930 592,21	100